



## **RAPPORT DU CC SUR LES COMPTES 2018 ET LE BUDGET 2020**

### **Remarques préliminaires**

La comparaison des comptes 2018 avec le budget 2018 et les comptes 2017 ainsi que le budget 2020 avec le budget 2019 est rendue partiellement difficile. Ceci est dû à des modifications au niveau comptable, des recettes actuelles étant auparavant inscrites au budget et dans la comptabilité comme diminution des charges. Par exemple, le CSI à Lenzerheide est enregistré dans les comptes 2018 avec des recettes d'environ 40'000 et des charges d'environ 49'000 francs ; dans les comptes antérieurs ainsi que le budget 2018, seul l'excédent de charges de 9'000 francs apparaissait dans la comptabilité. Ces adaptations au niveau comptable n'ont cependant aucune influence sur le solde mais augmentent les recettes ainsi que les charges. Les comptes 2018, le budget 2020 avec valeurs comparatives ainsi que le bilan 2018 seront présentés sous forme condensée sur papier pour l'Assemblée des délégués. Les documents détaillés sont disponibles au téléchargement sous <http://www.swisschess.ch/assemblee-des-delegues-2019.html>

### **Comptes annuels 2018**

#### *Sur le compte de résultat*

**Le résultat avant allocation aux fonds** indique un excédent d'environ 39'000 francs ; le budget tablait sur un résultat pratiquement équilibré.

**Les recettes de l'exercice** sont environ 170'000 francs supérieures au montant budgétisé, dont 130'000 francs sont dus aux modifications comptables mentionnées (voir remarques préliminaires). Outre le CSI de Lenzerheide susmentionné (+40'000, voir compte 322), ont conduit à un excédent de recettes par rapport au budget la participation aux coûts (+50'000, voir compte 3233), les contributions de la Fondation de jeunesse et de la Fondation Accentus pour l'Accentus Young Masters (+25'000, voir comptes 3001 et 3002) ainsi que les recettes de la RSE et du site internet (+15'000). L'excédent de bénéfice restant d'environ 40'000 francs relativement au budget est dû avant tout à des participations de Swiss Olympic, de la Fondation Accentus et de la Fondation de jeunesse. Les recettes substantielles en francs des cotisations des sections et des licences de jeu correspondent cependant au montant du budget.

Les **charges d'exploitation** ont dépassé d'environ 130'000 francs le montant budgétisé. Cet excédent de charges s'explique par les modifications comptables décrites ci-dessus et affectant de la même manière les charges. Les excédents individuels de charges par rapport au budget



sont ainsi à relativiser : l'excédent de charges pour les compétitions du cadre de 96'000 francs est compensé par un excédent de recettes d'environ 65'000 francs (participation aux frais et contributions à l'Accentus Young Masters). Les dépenses plus élevées de 50'000 francs pour les tournois sont également en grande partie compensées par un excédent de recettes de 40'000 francs (voir explications ci-dessus à propos du CSI à Lenzerheide).

Le résultat d'exercice positif rend possible - avant la fin de l'année déjà - l'augmentation des réserves pour l'organisation de la Mitropa-Cup et la modernisation de l'administration :

- *Fonds Mitropa-Cup : de 20'000 pour un total de 90'000 francs*  
La Mitropa-Cup sera organisée en Suisse en 2020. Avec un fonds de 90'000 francs, cet événement peut probablement d'ores et déjà être entièrement financé ; des apports supplémentaires au fonds ne sont à l'heure actuelle pas nécessaires. La contribution au fonds sera cependant reprise en 2021 en vue de la prochaine Mitropa-Cup en Suisse.
- *Fonds Echecs populaires / YourSwissChess : de 5'000 pour un total de 30'000 francs*  
Ce fonds a pour but de financer les investissements dans le site internet et les réseaux sociaux afin de mieux faire connaître les échecs auprès du grand public et soutenir nos clubs dans leurs activités pour les membres actuels et les nouveaux membres.
- *Fonds pour l'amélioration des procédures administratives : de 10'000 pour un total de 60'000 francs*  
Ainsi, les investissements dans la comptabilité et l'administration des membres devraient être financés. Les dépenses de 14'000 francs pour un logiciel de facturation ont pu être financées au détriment des comptes 2018 et n'ont pas débité le fonds. Des projets comme l'intégration de l'administration des membres dans le réseau de données avec la comptabilité sont également en attente.

Après ces attributions aux fonds, le compte de résultat 2018 affiche encore un excédent d'environ 3'600 francs.

#### *Sur le bilan*

En conséquence de l'excédent de recettes dans le compte de résultat, les fonds propres à fin 2018 sont 39'000 francs supérieurs à ceux de l'année précédente (augmentation du fonds et bénéfice annuel) pour un nouveau montant d'environ 322'000 francs.

Du côté des passifs, les passifs transitoires à fin 2018 sont nettement plus bas qu'au dernier exercice, environ 40'000 francs de participations antérieures de la Fondation Accentus ayant été reportés à 2018. Environ 10'000 francs de ces participations seront à nouveau reportés à l'exercice 2019 car ces apports servent au soutien de la formation et de la relève jusqu'en 2019. Les modifications restantes par rapport à l'année précédente sont insignifiantes tant du côté des actifs que des passifs.



## Budget 2020

Le budget 2020 - comparé par la suite aux comptes 2018 en raison des modifications comptables susmentionnées (voir remarques préliminaires) - compte sur des **recettes d'exploitation** de 812'000 francs. Ce sont 50'000 francs de moins que dans les comptes 2018. Une baisse de 30'000 francs est due à une participation plus faible de la Fondation Accentus, qui n'est compensée qu'en faible partie par une plus haute participation de la Fondation de jeunesse. La baisse restante de 20'000 francs est due à des cotisations plus faible des membres, le budget 2020 étant basé sur le nombre de membres en janvier 2019. Il en ressort que les cotisations annuelles et les licences 2020 seront fixées au même niveau que les cotisations 2019.

Les **charges d'exploitation** budgétisées sont environ 11'000 francs inférieures aux comptes 2018. Des dépenses légèrement supérieures pour les tournois seront compensées par une baisse des dépenses attendues pour les compétitions du cadre. Les charges opérationnelles dans le budget 2020 correspondent d'autre part à celles des comptes 2018.

Après considération des résultats financiers, il reste un léger excédent de recettes de 2'500 francs. Sont pris en compte ici les dépenses de 90'000 francs pour la Mitropa-Cup organisée en 2020 par la FSE ainsi que le prélèvement correspondant du fonds alimenté les années précédentes pour l'occasion.

Ittigen, 6 avril 2019

Le Comité central